



929.001

ÉDITION INTIME

L'Album  
De  
La Famille  
Girouard

BIBLIOTHEQUE  
PIERRE GEORGES ROY  
No. 1392  
EXTERNAT ST-JEAN ELMES  
QUEBEC

CEGEP  
ÉLAGUÉ  
LIMOILOU

# LA FAMILLE GIROUARD.

1651---1906.

## LA FAMILLE FRANÇAISE.

Jean, 1651-1721.

1. Pierre.
2. Marie-Madeleine.
3. Antoine.
4. François.

## LA FAMILLE CANADIENNE.

1. Antoine. 1696-1767.

1. Antoine.
2. Marie-Anne.
3. Angélique.
4. Antoine.
5. Geneviève.
6. Henri.
7. Louis-Pascal.
8. Joachim-Amable.

1. Julien.
2. Desanges.
3. Siméon.
4. Anonyme.
5. Sophie.
6. Jean-Baptiste.
7. Jérémie.
8. Rose.
9. Clémence.
10. Antoine.

3. Julien. 1779-1865.

2. Henri. 1733-1798.

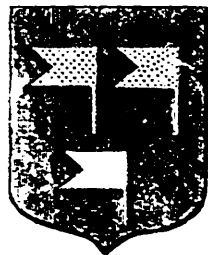
1. Louis-Pascal.
2. Geneviève.
3. Antoine.
4. Marie-Anne.
5. Michel.
6. Henri-Jean.
7. Gertrude.
8. Scholastique.
9. Joseph.
10. Rosalie.
11. Marie-Josephite.
12. Julien.
13. Catherine.

11. Marie-Louise.
12. Nathalie.
13. Marie.
14. Flavie.
15. Eléonore.
16. Henriette.
17. Rachel.
18. Henri.

4. Jérémie. 1811-1875.

5. Désiré. 1836.

1. Anonyme.
  2. Désiré.
  3. Caroline.
  4. Constance.
  5. Anonyme.
  6. Alphonse.
  7. Julie.
  8. Anonyme.
1. Emile.
  2. Essie-Augusta.
  3. Percy.
  4. Désiré.
  5. Samuel.
  6. Mabel-Edna.
  7. Anna (Nannie.)
  8. Ernest.
  9. Hector.
  10. Eléonore.



*Girouard*

Blason des Girouard, du Maine, de la Touraine et du Bourbonnais.  
*De Gueules à trois girouelles, dont deux d'or en chef et une d'argent en pointe.*

# LA FAMILLE GIROUARD.

## ÉTUDE GÉNÉALOGIQUE.

LA BRANCHE CANADIENNE.

*(Souviens-toi des anciens jours; consulte l'histoire des générations passées.  
Interroge tes ancêtres; ils te répondront.—Deutéronome XXXII. 7.)*

Je crois qu'il y a peu de personnes qui n'aient le culte du passé, celui des ancêtres comme celui de la patrie. Plusieurs s'efforcent même de connaître le passé de l'habitation et de la localité où ils vivent; et l'on sait que les plus anciennes familles du Canada ont leur histoire, souvent héroïque, toujours intéressante. Voilà pourquoi la publication du *Vieux Lachine, des Anciens Postes du lac St. Louis* et du *Lake St. Louis and Supplement* a été, avant tout, une œuvre d'affection. Il en fut de même de la généalogie de *La Famille Girouard*, publiée en 1884, et de *La Famille Girouard en France*, qui a paru en 1902. Au sujet de mes travaux historiques, Sir Wilfrid Laurier m'écrivait en 1894, dans une lettre publiée depuis: "Tous ceux qui ont le culte du passé vous en devront de la reconnaissance; je suis de ceux-là." Ces admirateurs

du passé m'ont éloquentement manifesté leur reconnaissance, publiquement par l'accueil bienveillant que la presse fit de mes livres et aussi privément en s'empressant de les acheter et me permettant ainsi de rentrer promptement dans mes frais assez considérables, soit une somme de \$4,000.

Ce dont je suis certain, c'est que mes études généalogiques seront toujours lues avec plaisir par la famille Girouard. Les remerciements qui me sont venus de plusieurs de ses membres, à qui j'adressai la première épreuve de ce manuscrit, me sont un gage de leur utilité à l'avenir.

C'est durant l'été de 1902, étant de passage à Monthuçon, en Bourbonnais, (aujourd'hui Allier), que j'ai retracé sûrement le lieu de la naissance de mon

ancêtre Antoine Girouard, le domicile et le décès de son père, Jean. J'ai appris en même temps que ce dernier venait de Paris. Agé de près de 40 ans, il avait quitté cette ville pour remplir les fonctions de contrôleur du Dépôt des Sels de Riom, en Auvergne, c'est-à-dire de juge des Gabelles pour le district de Riom, dont Montluçon faisait partie. Il acquit dans les environs plusieurs seigneuries, entr'autres celle de Boisrolin, nom qu'il ajouta au sien selon l'usage de ces temps et que plusieurs de ses descendants français ont conservé. Il s'y maria en 1690 avec Pétronille Georgeon (1) et de ce mariage sont nés une fille, Madeleine, épouse de Pierre de Sainte-Martine, commis aux Aydes et seigneur de la Trimouille, et trois fils, Pierre, Antoine et François, dont la postérité mâle est éteinte depuis longtemps, à l'exception de celle d'Antoine qui est au Canada. Le registre de son mariage constate qu'il venait de la paroisse de St. Eustache de Paris, mais omet de donner les noms de ses père et mère. Il est possible qu'il soit le fils d'un Girouard de Paris dont le décès est annoncé dans une lettre de faire part, datée de Paris, le 14 juillet 1708, conservée aux Archives Nationales à Paris (A.N. XXe 82): "Vous êtes priez d'assister au convoi et enterrement de Monsieur Girouard, ancien secrétaire de Monsieur Aubry, conseiller au Parlement, décédé en sa maison rue de la Verrerie,

(1) "Georgeon" par erreur au registre de mariage de son fils Antoine à Montréal, mais "Georgeon" en son contrat de mariage. Les deux brochures sur la famille Girouard contiennent la même erreur.

qui se fera ce jourd'hui, samedi, 14me. juillet 1708, à six heures du soir, en l'église de St. Jean-en-Grève, sa paroisse, où il sera inhumé." C'est dans cette paroisse qu'un de ses fils, François, alla finir ses jours en 1786, âgé de 81 ans. J'ai dès lors, en 1902, nourri l'espoir que je trouverais dans les registres de Paris ce que la famille y fût, peut-être ce qu'elle y était devenue. Plusieurs visites—faites durant le cours de l'été de 1905 à la Bibliothèque Nationale, en compagnie d'un généalogiste bien connu, auteur de plusieurs ouvrages généalogiques et familier avec les manuscrits qui y sont déposés, M. Théodore Courteaux—m'ont bientôt convaincu que toute recherche ultérieure était absolument inutile. On y trouve des documents où figurent des Girouard; il y a aussi à Paris et ses environs des Girouard, même des localités portant ce nom; mais l'absence des registres de l'état civil des paroisses de Paris, brûlés en 1871 par la Commune, et le manque d'autres documents précis empêchent de les rattacher aux Girouard de Montluçon ou d'ailleurs. Il faut donc nous contenter des renseignements publiés dans les deux précédentes brochures.

Je n'ai pas aujourd'hui l'intention de les reproduire ou de les analyser, encore moins de les corriger. Je me propose de les utiliser pour faire l'album de la famille. Ils forment donc les pièces justificatives de ce mémoire. Ils sont authentiques et se trouvent dans nos archives publiques ou celles de Montluçon; ils sont clairement indiqués dans ces brochures; en quel-

ques mois j'ai pu, sans peine, en faire le dépouillement, car les registres de l'état civil de la province de Québec, comme les minutes des notaires depuis les premiers jours de la colonie, ont été religieusement conservés dans les greffes de nos cours supérieures. C'est cet état de perfection de nos archives nationales qui, durant ces dernières années, a permis la compilation des généalogies de plusieurs centaines de familles canadiennes. Les travaux de P. G. Roy et de F. L. Desaulniers sont particulièrement intéressants. Mais la preuve la plus éclatante de la perfection de nos archives, c'est qu'un seul travailleur a pu compiler en sept gros volumes la généalogie de toutes les familles canadiennes-françaises. Ce travail a été énorme; il coûta à son auteur vingt-cinq années de sa vie—années de jouissances suprêmes—me disait-il un jour; c'est toujours un plaisir de révéler l'inconnu. Son nom, on le devine, c'est Mgr. Tanguay, dont la mémoire vivra aussi longtemps qu'une famille canadienne-française existera au pays. Son ouvrage n'a pu nous aider, car le volume, où la famille Girouard figure, n'avait pas encore paru. Nous lui devons cependant l'envoi de l'extrait de mariage d'Antoine Girouard, pièce qui, je le déclare dans la première brochure, a servi de guide à sa préparation. J'ai été aussi heureux de constater qu'elle avait reçu son entière approbation.

#### LA BRANCHE ACADIENNE.

Je n'ai fait dans *La Famille Girouard* qu'une simple allusion à la branche acadienne, la croyant alors

distincte de celle d'Antoine Girouard, mais comme la ressemblance des physionomies des deux familles, d'après mes observations personnelles et les portraits que j'ai recueillis, m'a depuis convaincu du contraire, je crois devoir m'y arrêter.

Il sera toujours difficile et peut-être impossible de dresser l'arbre généalogique complet des Girouard acadiens. Les archives acadiennes sont bien incomplètes. Les premiers registres des paroisses ont été en partie enlevés ou détruits, ainsi que les minutes des notaires, durant la déportation de ces malheureux compatriotes en 1755. Les plus anciens recensements faits sous le régime français, complets comme dénombrements, n'indiquent aucunement les provinces de France d'où ils venaient. Ceux faits par les missionnaires sous le régime anglais, après le traité d'Utrecht de 1713, ne donnent souvent que le nombre d'enfants, sans les nommer et sont presque sans utilité dans la recherche des familles. Les déclarations d'origine des exilés acadiens faites en 1767 à Belle-Isle-en-Mer, sur les côtes de Bretagne et récemment publiées par le *Canada-Français*, probablement vraies à l'égard des familles du XVII<sup>e</sup> siècle, n'offrent aucune garantie d'exactitude à l'égard des familles du siècle précédent. C'est ainsi qu'elles donnent le nom de Jacques Girouard comme étant la souche acadienne, tandis que c'était certainement François Girouard, né en France en 1631. (*Doc. inéd. C'a. Fr.* vol. 3, p. 27). Ceci est démontré, hors de tout doute, par les recensements officiels de 1671 et 1686. Le nom de sa femme y est donné, Jeanne

Aucoin, et celui de ses cinq enfants—1, Jacques, alias Jacquot ou Jacob, né en 1648 à Port-Royal et marié à Marguerite Gautrot—Enfants: Jacques, Alexandre, Pierre, Denis-Jean, François, Claude, Guillaume, et trois filles. Il s'établit et mourut à Port-Royal; 2, Marie, épouse de Jacques Bélou ou Blou, qui prit une terre à Beaubassin; 3, Magdeleine, épouse de Thomas Cormier, de Beaubassin; 4, Germain, né en 1657, marié à Marie Bourgeois, veuve Sire, aussi de Beaubassin, enfants 2, Germain et Agnès; 5, Charlotte, mariée à Pierre Lort, de Port-Royal.

Toute cette famille était composée de cultivateurs prospères. En 1671, le père François Girouard possédait 16 bêtes à cornes, 6 brebis et 8 arpents de terre en valeur. En 1686, il avait 16 bêtes à cornes et 16 moutons. Au même recensement, son fils Jacques, de Port-Royal, est inscrit comme ayant 13 bêtes à cornes et 15 moutons, et en 1701, 15 bêtes à cornes, 5 brebis, 3 cochons et 25 arpents en valeur. En 1698, Jacques Bélou, de Beaubassin, avait 20 bêtes à cornes, 8 brebis, 2 cochons, 16 arpents en valeur. En 1693, la veuve de Germain Girouard, de Beaubassin, avait 20 bêtes à cornes, 23 brebis, 11 cochons, 8 arpents en valeur. En 1686, Thomas Cormier, de Beaubassin, avait 30 bêtes à cornes, 20 moutons et quarante arpents en valeur.

Rameau observe que Cormier était le plus riche des colons de Beaubassin. (*Colonie Féodale*, vol. 1, p. 176). La famille Bourgeois, alliée aux Girouard, était une des

familles les plus influentes de Beaubassin. Les Girouard figuraient parmi les colons les plus en vue de l'Acadie. Mgr. Tanguay, dans une lettre qu'il m'adressa en 1884, fait mention d'un Alexandre Girouard, sieur Deru, petit-fils de François, qui épousa Mlle. Marie Le Borgne de Bellisle, fille d'Alexandre Le Borgne, sieur de Bellisle, et de Marie Saint-Étienne de La Tour, et il ajoute qu'en 1711, une fille de ce couple, Marie, épousait à Port-Royal Jean Mouton, ancêtre d'un ex-gouverneur de Vermillionville, en Louisiane. Il termine ainsi: "Mon second volume du Dictionnaire Généalogique fournira tout le détail de cette remarquable famille." (*La Famille Girouard*, p. 23). Ce volume parut en 1887 et forme le 4me du Dictionnaire, mais le détail qu'il annonçait manque. C'est à peine s'il mentionne, sans remonter aux ancêtres, une dizaine de Girouard, ou Giroir acadiens réfugiés au Canada, qui y firent souche. Il a rencontré ces noms dans les registres de la province de Québec. Le nom de François Girouard, la souche acadienne, est ignoré et aussi celui de ses enfants et de ses petits-enfants. Il en est de même de la généalogie acadienne de la famille Girouard, publiée en 1893 par G. F. Baillargé, ancien député-ministre des Travaux Publics du Canada. Il mentionne également les noms de sept à huit Girouard ou Giroir acadiens qui apparaissent aux registres de la province de Québec, entr'autres, l'ancêtre de Jean-Joseph Girouard, le savant et distingué notaire de St. Benoit, le grand patriote de 1838, qui fut aussi l'habile artiste qui crayonna les portraits des prisonniers politiques dans la pri-



son de Montréal, portraits que j'ai admirés chez le juge Berthelot de Montréal, son beau-frère. L'arbre généalogique de la branche acadienne est encore à faire. Mr. Gaudet, généalogiste très documenté, qui s'occupe particulièrement des archives acadiennes au bureau des Archives du Canada, et qui m'a piloté dans ma course à travers les registres acadiens qui y sont déposés, annonce que la généalogie des Girouard acadiens doit paraître dans un prochain rapport de l'Archiviste. Il est vrai que bien des registres et des documents longtemps adirés ont été retrouvés; mais je doute fort que l'on puisse reconstituer la période qui suivit le traité de 1713 et celle des premiers colons, de façon à pouvoir retracer leur lignée et les localités de France d'où ils venaient. Un arrêt prononcé par le parlement de Bretagne le 12 janvier 1767, constate "que tous les registres de mariages, baptêmes et sépultures ont été perdus dans la persécution des Anglais." (*Doc. inéd. C. F.*, t. 2, p. 168).

Quoiqu'il en soit, les Girouard de souche canadienne sont bien connus; leur arbre généalogique est précis et complet, et ceux qui n'y apparaissent pas sont d'origine acadienne.

Les recherches étant maintenant terminées, il ne reste plus qu'à résumer ce qu'elles nous enseignent. Une famille qui compte des milliers de représentants, répandus sur tout un continent, mérite d'avoir son arbre généalogique et son album, afin qu'ils puissent mieux se reconnaître. Dans les lignes qui suivent, je désire simplement parcourir le chemin par où les

Girouard ont passé, faire connaître leurs physionomies et leurs traits caractéristiques et en tirer quelques conclusions pratiques pour les générations présentes et à venir.

#### RESSEMBLANCE DES PHYSIONOMIES.

Comme nous l'avons déjà observé, la famille Girouard doit indubitablement son origine à deux souches, l'une acadienne et l'autre canadienne. François Girouard arriva le premier à Port-Royal vers 1642 et près de 75 ans plus tard, vers 1718, Antoine Girouard, l'ancêtre des Girouard de Montréal, St. Laurent, St. Eustache, les Cèdres, Vaudreuil et St. Timothée, débarquait à Montréal. Tous deux venaient de France, bien que de localités assez distantes et apparemment sans lien de parenté; cependant il est incontestable qu'à une époque plus ou moins reculée, ils appartenaient à une souche commune qui existait à Paris ou dans ses environs. On retrouve d'abord les mêmes noms de baptême dans les deux familles, François, Antoine, Jean, Joseph, Pierre. Est-ce là une coïncidence accidentelle? Et puis la ressemblance des physionomies des deux branches bien qu'éloignées du tronc par au moins huit ou dix générations, est frappante; c'est ce qui ressort de la comparaison des portraits. Le type des familles se conserve à travers les siècles comme celui des nations.

#### NOM DE LA FAMILLE.

D'abord, il faut s'entendre sur le nom véritable de la famille qui a été écrit de tant de manières différen-

tes. Je ne connais pas moins de quatorze épellations distinctes, dont quelques unes subsistent même aujourd'hui. Le véritable nom de la branche canadienne n'est pas douteux. Nous avons la signature de la première souche, celle de son père et celle de ses enfants; ils écrivaient presque tous "Giroüard". Durant le XVII<sup>me</sup> et le XVIII<sup>me</sup> siècles, c'était l'usage de mettre le tréma sur l'u suivi ou précédé d'une voyelle que l'on voulait accentuer. Les petits-enfants et autres descendants d'Antoine Girouard, entr'autres, Antoine Girouard, prêtre et fondateur du collège de St. Hyacinthe, son petit-fils, ont omis le tréma, comme font d'ailleurs les Girouard de France d'aujourd'hui.

Les Acadiens réfugiés au Canada et aux Etats-Unis et leurs descendants—ils sont nombreux, on les compte par milliers—suivent tous la même orthographe. Je ne connais qu'un document canadien où le notaire écrit indifféremment "Giroire" et "Girouard", comme étant le nom d'une seule et même famille. C'est le contrat de mariage d'Antoine Girouard, père du curé de St. Hyacinthe, passé devant M<sup>re</sup>. Loyseau, à Boucheville le 15 novembre 1759. Le futur époux signe néanmoins "Giroüard". Egalement, le curé de Villemarie, M. Priat, écrit "Giroard" au registre de mariage d'Antoine Girouard, son père, célébré le 3 février 1723 et le fait souscrire de la belle signature "A. Giroüard", dont l'on voit le fac-simile en tête de ce mémoire.

En France, j'ai trouvé des variantes remontant au XVIII<sup>me</sup> siècle et plus haut, et dûes encore à l'ineurie

ou à l'ignorance des officiers, entr'autres, Giroüaird Girouart, Giroard, Girouas. Elles tendent presque toutes à établir que la dernière syllable du nom, "ard" se prononçait d'une manière ouverte. Cette prononciation s'harmonise avec le tréma et l'étymologie du nom: *Ger-Ward*, deux mots saxons, qui, d'après M<sup>gr</sup>. Tanguay, veulent dire "garde-lance." (*Dict.* I. xx et xxviii.)

La situation des Girouard d'Acadie fut bien différente, particulièrement au début. François Girouard, le premier et seul Français de ce nom qui y fit souche, n'était pas instruit comme son homonyme Antoine, de Montréal. C'était un simple laboureur, ne sachant probablement ni lire ni écrire, comme le plus grand nombre des colons du temps. Les premiers registres des paroisses acadiennes manquent, mais si jamais on les retrouve, on peut être sûr que presque toujours on constatera que l'orthographe des noms était laissée entièrement au missionnaire, qui, s'il ne les connaissait pas, les écrivait comme ils étaient prononcés. De là le grand nombre de noms altérés ou défigurés jusqu'à nos jours. Le nom des Girouard a peut-être souffert plus qu'aucun autre et cela est dû à la prononciation acadienne de la dernière syllable du nom, "ard", c'est-à-dire d'une manière fermée, comme si *a* était *e*, ou *i*. Les Acadiens l'ont toujours fait sonner comme dans *miroir*, sans s'inquiéter du tréma et encore moins de son étymologie. J'ai comyté pas moins de onze variantes dans divers documents et registres que l'on a en partie retrouvés à l'étranger et dont des copies sont

déposées au bureau des Archives à Ottawa, savoir: Giroird, Girouer, avec et sans le tréma, Girrerid, Girouerd, Girouart, Giroir, Girouar, Giroire, Girroir. Le 2 avril 1681, à Beaubassin, au registre du baptême de Germain, fils de Germain et petit-fils de François Girouard, le missionnaire Moireau, religieux cordelier, écrit "Giroüier" et "Giroire", au même acte. Le 2 avril 1683 et le 20 avril 1685, il fait pareille entrée aux baptêmes de deux autres enfants de Germain. Comment pouvait-il adopter une autre épellation? Il l'avait consacrée au registre de son mariage le 9 juin 1680, où il est décrit comme étant "Germain Giroüier, fils de François Giroüier et de Jeanne Aucoin." Il existe plusieurs preuves authentiques que ce François portait le nom de "Giroüard" avec le tréma comme l'ancêtre canadien. C'est sous ce nom que lui et ses trois enfants, mariés et habitant tous à Port-Royal, savoir: Jacques, Mme. Jacques Bélou, et Mme. Julien Lort, apparaissent au recensement officiel de 1671, publié en partie par Rameau dans la *France aux Colonies* et déposé au complet au bureau des Archives du Canada. Et puis lorsqu'à la date de la confection du recensement de 1686, on rencontre à Beaubassin Mme. Bélou, sa sœur Mme. Thomas Cormier et son frère Germain, ces deux derniers mariés depuis peu, ils sont énumérés sous le nom de "Giroüier", pendant que leur père François, leur frère Jacques et leur sœur Mme. Lort continuent de porter le nom de "Giroüard", à Port-Royal. (Rameau, *Une Colonie Féodale*, I, 396, 397, 401, 402. Voir aussi, *Doc. inéd. C. F.*, I, 124,

162, 163, 168; II, 105, 178; III, 27, 59, 138, 152, 163.) On conçoit facilement les conséquences de cette altération des noms. Le 18 avril 1718, le Père Durand, récollet et missionnaire de Port-Royal, enregistrait le décès de "Jeanne Aucoin, veuve de Girouer, le père des Girouers, âgée de plus de quatre-vingt dix ans." C'était la veuve de François Girouard, le pionnier de Port-Royal. Ses descendants se comptent par milliers, quelques-uns sous le nom de Giroire et Girroir, les autres—et c'est le plus grand nombre—sous leur véritable nom "Girouard". C'est uniquement à la Nouvelle-Ecosse que l'on écrit "Giroir" et "Girroir," particulièrement à Arichat, C. B., Antigonish et Tracadie, comté d'Antigonish et dans le comté de Guysboro, où ils comptent une trentaine de familles. Pourquoi? Serait-ce parce qu'au recensement de l'Isle St. Jean et de l'Isle Royale, fait en 1752 par le Sieur La Roque, les trois Girouard qu'il nomme, Pierre, Claude et Louis, venus de l'Acadie, sont écrits "Giroir"? E. Lavin Girroir, avocat d'Antigonish, vient de me donner le secret de cette situation. Leurs ancêtres, m'écrivit-il, étaient tous de Beaubassin, c'est-à-dire des "Girouer" ou "Giroire", ainsi que l'on vient de le voir. Parmi les Giroir ou Girroir modernes, on remarque Messire Hubert Girroir, né à Tracadie le 18 juillet 1825, ordonné prêtre à Québec le 19 février 1853, curé de Havre-à-Boucher, N.E. et décédé le 25 janvier 1884, dont parle Rameau à plusieurs pages de *La France aux Colonies*. Bien qu'il le connût personnellement et fût en correspondance avec lui, Rameau l'appelle

“Girouard” et non “Girroir”. Mgr. Tanguay nous assure de son côté que ce dernier nom n'est qu'une variante du premier. (*Dict. IV, Vo. Girouard.*) M. Baillargé est du même avis. Le sénateur Poirier, une autorité en la matière, dit également que “Giroir est le même nom que Girouard”. (*Le Père Lefebvre*, p. 96.) Dans les pages qui suivent, l'orthographe adoptée par chacun est scrupuleusement conservée, et l'on verra que les Giroir ou Girroir sont assez rares.

#### ETAT CIVIL.

La famille Girouard, soit au Canada soit en Acadie, n'a pas de hauts faits d'armes ou d'administration publique à son crédit. François Girouard était laboureur et ce fut à la culture de la terre qu'il visait lorsqu'il mit pied à terre sur les côtes de Port-Royal vers 1642. Il est fort douteux qu'Antoine Girouard soit venu à Montréal pour devenir colon. Appartenant à une famille de fonctionnaires, ce fut probablement la position de secrétaire de M. de Ramezay, gouverneur de Montréal, qui, vers 1718, l'attira sur nos rivages, position qu'il occupa pendant plusieurs années jusqu'à son mariage. Son père, Jean, était conseiller du Roi et contrôleur des Greniers à Sels du district de Riom. Pierre, son frère aîné, était avocat et greffier de S. A. S. Mgr. le duc de Bourbon, puis greffier de la chambre des Domaines du Bourbonnais à Moulins. Son frère cadet, François, fut d'abord commis aux Affaires du Roi, régisseur du marquisat de Belenave,

receveur de la Chatellenie de Murat et enfin procureur du Roi en la maîtrise des eaux et forêts de Montmaraud. Son neveu, François-Alexandre Girouard, sieur de Boisrolin, fils de Pierre, licencié-ès-lois et avocat, fut juge châtelain et gruyer du marquisat de Belenave. (Des Gozis, cité dans *La Famille Girouard en France*, p. 12; *Bulletin des Recherches Historiques*, VIII, 294). Il y a lieu de présumer qu'Antoine recherchait une position officielle et il est probable qu'il se l'était assurée avant son départ. Tout jeune homme, car il naquit en 1696, il cherchait peut-être à faire fortune en Amérique, dont on disait des merveilles, avec l'intention de retourner au pays natal. Comme bien d'autres, il s'attacha à son pays d'adoption, y épousa en 1723 Marie-Anne Barré, petite-fille d'Urbain Jetté, et obtint de l'intendant Bégon une des quatre commissions d'huissier royal de la juridiction de Montréal, ce qui ne l'empêcha pas d'exercer comme praticien devant le même tribunal avec ses trois confrères Dudevoir, Le Pailleur et Dubreuil et les quatre notaires royaux. La charge d'huissier consistait non seulement à signifier les pièces de procédure, mais à faire les sommations et protêts et à procéder aux décrets des immeubles. Les archives de la juridiction royale de Montréal sont remplies d'actes de procédure de Girouard, de 1723 à 1732. Enfin, comme presque tous les jeunes gens de cette époque, il était, à la date de son mariage, milicien de la compagnie de M. de La Tour de Lozalière. Plusieurs militaires l'accompagnaient à la passation de son contrat de mariage, le

2 février 1723 devant M<sup>re</sup>. Adhémar, notaire, entr'autres: le capitaine Louis-Dominique de La Chassaigne et François Le Verrier, chevalier de l'ordre militaire de St. Louis et major de Montréal.

Il ne paraît pas que Girouard se soit distingué quelque part. Sa famille n'a pas produit d'hommes qui se soient illustrés dans les guerres, le gouvernement ou la magistrature. Elle a simplement fourni des travailleurs robustes qui, dans la mesure de leurs forces, ont contribué au défrichement et au développement de cette vaste contrée. Le pays pouvait bien alors se passer d'avocats. En 1667, le Conseil Supérieur de Québec déclarait qu'il n'en avait pas besoin, et s'ils réussirent à y pénétrer, ce ne fut pas en corps, au moins jusqu'à la cession, mais comme de simples porteurs de pièces ou de procurations. Aussi lorsque plusieurs années après son mariage, Antoine Girouard, fils d'un avocat et frère de deux avocats et avocat lui-même, se décida à faire souche au pays, il ne songea pas à faire de ses quatre fils des hommes de profession; il les éleva sur une belle terre au pied-du-Courant, à l'endroit où se trouvent les ateliers et la gare du Pacifique Canadien à Hochelaga, nos. 147 et 148 du cadastre. C'est là qu'il leur fit apprendre à manier la hache et la charue, à abattre la forêt, construire des habitations et cultiver le sol. L'aîné, Antoine, mourut d'un accident quelques mois après son mariage. Deux fils, Henri et Joachim-Amable, épousèrent des filles de St. Laurent, deux cousines, Marie-Joséphthe Cousineau et Appolline Cousineau, et

s'y établirent. Pascal resta sur la terre paternelle au pied-du-Courant, qu'il vendit en 1781 à St. George Dupré (*C. zette de Québec*, 20 février 1783). Il lui en avait vendu une partie sans bâtisse dès 1769, probablement pour payer les droits de ses frères et sœurs. Il n'a laissé qu'une fille morte sans enfants.

#### EDUCATION.

Pas un seul des fils d'Antoine, à l'exception de son aîné, Antoine, n'apprit à lire ou écrire. Les livres étaient rares à cette époque et les écoles l'étaient encore plus. Dans une société presque sans livres, ni journaux, les parents considéraient l'éducation comme étant sans utilité pratique. Dans l'acte d'engagement pour neuf ans du jeune Pierre Reid, de Boucherville, passé en 1727, Antoine Girouard, néanmoins, s'obligeait à "lui montrer à lire et écrire et l'arithmétique". Il est possible, même probable, qu'il enseigna également à ses fils quelques notions d'instruction élémentaire; mais elles ont dû être bien incomplètes, puisque tous ses fils, à l'exception d'Antoine, ont invariablement refusé de signer les registres et les actes des notaires, déclarant qu'ils ne pouvaient le faire. D'ailleurs, les femmes, surtout celles élevées à Montréal ou les paroisses environnantes, recevaient presque toutes une éducation élémentaire aux écoles de la Congrégation de Notre-Dame et comblaient ainsi toute lacune de la part des chefs de famille ou de leurs fils. On voit par les registres et les actes des

notaires que les deux filles d'Antoine Girouard signaient leurs noms; c'étaient Mme. Tavernier et Mme. Gaudry-Bourbonnière.

Et à quoi bon de préparer les fils pour les professions libérales ou les emplois publics? Pour les emplois, il y avait toujours des Français instruits pour les remplir. Même ceux-ci ne se souciaient guère d'y arriver, à cause de la modicité des salaires et émoluments, à moins qu'ils n'entrevisent la possibilité d'y suppléer par le commerce, qui leur était interdit, et dans bien des cas par des moyens inavouables. Il n'y avait que deux personnages qui recevaient des traitements convenables, le gouverneur-général et l'intendant. Les gouverneurs de Montréal et des Trois-Rivières ne touchaient que 3000 livres de traitement chacun, soit \$500, et bien entendu les fonctionnaires inférieurs étaient beaucoup moins rémunérés. En 1732, le gouverneur-général de Beauharnais et l'intendant Hocquart représentaient au Roi qu'ils n'avaient reçu qu'une seule demande pour une place de conseiller au Conseil Souverain, (valeur 450 livres par an, ou \$75.) bien qu'il y eut plusieurs vacances; c'était celle du Sr. Gaillard et encore sa compétence est mise en doute. "Nous rendrons compte de sa capacité dans une dépêche particulière", ajoutaient-ils. Récemment, Hocquart avait dû nommer au poste de greffier de la juridiction de Montréal un bourgeois de Québec "dont le mérite consiste seulement à être honnête homme et de savoir écrire passablement." Enfin, ils obser-

vent "qu'en général dans un pays aussi pauvre que celui-ci, on fait peu de cas d'une place honorable où il n'y a point de profit." (*Bulletin des Recherches Historiques*, V. 203; *Smith, Hist. of Canada*, II, app. 52. 53). Longtemps avant cette époque, c'était un fait bien établi dans la colonie que l'agriculture offrait les meilleures garanties de succès. Dès 1686, le gouverneur de Denonville constatait que le paysan, bon travailleur, peut s'acquérir de quoi vivre à l'aise en deux ans." M. de Champigny disait en 1691: "Ceux qui se sont attachés à faire valoir leurs terres sont riches, ou tout au moins vivent très commodément, ayant leurs champs et pesches autour de leurs maisons et un nombre considérable de bestiaux". On lit dans un arrêt du conseil d'Etat du 12 juillet 1707 "qu'il est de notoriété publique que communément il n'y a point d'habitans qui ne vivent sur leurs terres, en y prenant de la peine, ils y trouvent toutes les nécessitez de la vie et ordinairement assez abondamment." Vers 1710, Gédéon de Catalogne, dans ses *Explications du plan des Seigneuries et Habitations*, observe que "le labourer, bourgeois et artisan, comme le gentilhomme, mange le pain de froment; le moindre habitant à la campagne tue deux ou trois cochons gras pour son ménage; le laitage et les volailles n'y manquent pas; le poisson et le gibier sont là pour ceux qui veulent pêcher et chasser. Tout cela prouve la bonté du pays." Cinquante-six ans plus tard, en 1766, le général Murray et le gouverneur Carleton disaient également que les seigneurs, presque tous

nobles, étaient pauvres, tandis que leurs censitaires étaient à l'aise et vivaient bien. (*Supplément au Lac St. Louis*, p. p. 77, 78). Ce fait explique qu'après la conquête ces derniers sont restés au pays et qu'un grand nombre des premiers, particulièrement les fonctionnaires, repassèrent en France. On comprend maintenant pourquoi Antoine Girouard, qui venait d'hériter de son père lorsqu'il se maria, acheta, dès le début, de 1723 à 1731, deux lots de terre au pied-du-Courant, formant 175 arpents, et se décida à faire des cultivateurs de ses fils. Les cultivateurs formaient alors et forment encore aujourd'hui la classe la plus indépendante et la plus heureuse de la société, sinon la plus influente; mais leur influence augmentera avec l'instruction. Je ne crois pas qu'un seul Girouard fut traiteur, coureur de bois ou voyageur dans les Pays-d'en-haut. Le sénateur Bernier, qui fut durant plusieurs années ministre de l'Instruction publique à Manitoba, m'atteste qu'il ne connaît pas de Métis ou résident au Nord-Ouest portant le nom de Girouard.

Les descendants d'Antoine Girouard, à quelques exceptions près, furent donc des habitants dans toute l'acception du mot, sans éducation comme le reste des colons. La situation est bien différente aujourd'hui. Le cultivateur, qui ne sait ni lire ni écrire, ne peut exercer ses droits de citoyen, ni suivre les progrès de l'agriculture et les événements du jour d'une manière intelligente et utile pour soi-même et son pays. Je ne saurais donc trop recommander à mes cousins cultivateurs d'envoyer leurs enfants aux écoles de paroisse

et de village, et si leurs moyens le leur permettent, ils devraient suivre l'exemple de leurs devanciers et donner à un ou deux de leurs fils une éducation classique, technique ou scientifique, pour en faire non seulement des prêtres, des avocats, des notaires et des médecins, mais des ingénieurs, des banquiers et des industriels, dont le Canada a tant besoin et dont les Canadiens-français n'apprécient pas la profession à sa juste valeur. Ils forment cependant les grandes forces du jour et de l'avenir. Qu'ils se rappellent le cours scientifique de McGill, l'École Polytechnique de Montréal, l'École agricole de Ste. Anne de la Pocatière, l'École de Beurrerie et Fromagerie de Ste. Hyacinthe, et enfin le grand collège de Ste. Anne-de-Bellevue dont Sir William Macdonald est en frais de doter le pays, au coût de plusieurs millions. C'est par l'instruction que les Girouard continueront à tenir leur nom en vue devant leurs compatriotes et à l'étranger.

Presque toujours, l'on a vu au moins un Girouard figurer parmi les hommes marquants du pays; on trouvera leurs noms au titre des Autographes et Portraits. Espérons que nos fils et arrière-neveux et cousins n'oublieront pas ce bel exemple du passé. Qu'ils ne fondent pas leurs espérances uniquement sur ceux de leur nom qui se sont distingués dans les villes. L'expérience démontre que généralement les jeunes gens qui réussissent viennent de la campagne et sans le sou. Il ne manque pas d'exemples, particulièrement parmi les Canadiens-français, faisant voir que les grandes fortunes ont été la cause de la ruine des fils

de famille. Enseigner aux enfants à gagner leur vie vaut mieux que de leur laisser de la fortune.

### LONGEVITÉ—NOCES—JOUR DE L'AN.

Il ne me reste plus qu'à signaler quelques traits caractéristiques de nos ancêtres.

Un fait saillant, c'est l'énergie et la vigueur de leur race, tant acadienne que canadienne. Ils ont été tous remarquablement exempts de maladies et d'infirmités et sont arrivés en bonne santé à la vieillesse, au moins, à 65, 70 ou 71 ans, et souvent à un âge très avancé. Je n'ai pas compté moins de vingt-cinq descendants d'Antoine Girouard qui ont vécu jusqu'à 80, 85, 90 et plus, et ici je ne comprends pas les générations vivantes. Le printemps passé expirait à St. Stanislas de Kostka, de vieillesse, sans maladie et en possession de ses facultés mentales, Rose, fille de Julien Girouard et veuve d'Antoine Quevillon, à l'âge de 92 ans. Ce Julien, mon grand-père, a lui-même vécu 86 ans. Sa nièce, Rosalie, fille d'Antoine Girouard, des Cèdres, et veuve de Charles Courville, de St. Stanislas de Kostka, a dépassé sa 89<sup>ème</sup> année. Marguerite, veuve St. Pierre, fille de Joachim-Amable Girouard, de St. Eustache, mourut à 90 ans. Ce dernier a vu sa 93<sup>ème</sup> année. Sa sœur, Marie-Anne, veuve Julien Tavernier, atteint aussi 90 ans. Egalemeut, son fils L. C. Un fils de ce dernier, Eméry, décéda à St. Benoit en 1905, à l'âge de 82 ans. Il était réservé à des Gi-

rouard acadiens de pousser la longévité encore plus loin: Marin Girouard, de Ste. Marie, comté de Kent, N. B., est mort centenaire en juin 1894, étant né en 1794. Son père, Joseph, était âgé de 96 ans à sa mort et son grand-père, Gervais, est lui aussi mort centenaire. Son cousin Anselme B. Girouard, père de l'ancien député fédéral de Kent, décédait au même endroit en 1899 âgé de 88 ans. Quels magnifiques sujets pour les compagnies d'assurance sur la vie! Le plus grand nombre paieraient en primes plus que leurs héritiers ne recevraient et même plusieurs vivraient plus longtemps que les assureurs, ce qui m'est arrivé une couple de fois. Les seules polices, qui puissent leur profiter, sont celles qui sont payables à 20 ou 25 ans de date.

On conçoit que de pareilles familles aient souvent eu des noces d'argent et même des noces d'or, les femmes atteignant aussi la vieillesse. Julien Girouard et sa femme, Clémence Lavoie, de la famille Lavoie du comté Laval, ont vécu ensemble soixante ans moins quatre mois. Je ne me rappelle pas avoir été présent à aucune de ces noces, à l'exception de celles de la tante Rachel en 1845, lorsque j'étais âgé de neuf ans. C'était la plus jeune et la neuvième fille que les vieux parents mariaient; les jolies filles coiffent rarement Sainte Catherine. Le souvenir que j'ai conservé de cette fête, c'est la longue procession des calèches et charrettes de l'église de St. Timothée, la vieille église en pierre qui a été démolie pour faire place au nouveau couvent. La noce dura deux jours, le premier jour chez le grand-père Julien et



le dernier chez les parents du marié. On ne parlait pas alors de jours de nocce; les bateaux à vapeur étaient peu nombreux et les chemins de fer étaient presque inconnus. On se contentait d'une course en voiture au village de Beauharnois. Valleyfield n'existait pas et St. Louis de Gonzague, paroisse naissante, était inaccessible à cause des mauvais chemins à travers la savanne ou le fumier de mouton. On fricotait et on dansait au son du violon tant que les forces le permettaient. Les mêmes divertissements se répétaient aux soupers de famille de l'hiver, généralement appelés *fricots*, qui commençaient après la fête du Jour-de-l'An et finissaient avec le Mardi-Gras. Ce qui m'a le plus impressionné de toutes ces fêtes, ce fut la visite chez le grand-père le Jour-de-l'An au soir. Tous ses enfants ne manquaient pas de s'y rendre. Ils y arrivaient, quelques-uns de plusieurs lieues de distance, en carioles si la famille était petite, ou en traîneaux ou *traines* à boîte carrée, aussi appelés *berlots*, remplis de *pesats* ou pailles de sarrasin et couverts de peaux de buffle (si rares aujourd'hui), où tous les bambins étaient assis en sûreté auprès de leur mère, le père conduisant son meilleur cheval à l'avant. En entrant dans la maison, le père et son épouse tombaient à genoux aux pieds du grand-père et lui demandaient sa bénédiction. C'était la grande fête de l'année. S'il y avait des refroidissements ou troubles entre quelques membres de la famille, c'était l'occasion des explications, des réglemens et des réconciliations. Comment pouvait-il

en être autrement dans une réunion où tout poussait à l'union et à l'accord? Autour d'une longue table chargée de mets succulents, ils buvaient, mangeaient et chantaient. On trinquait à la santé des vieux parents et de toute la famille, car les Canadiens-français ne sont pas de la tempérance totale, bien que la statistique établisse que la province de Québec soit la plus tempérante de toute la Puissance. Il y a quatre ou cinq ans, elle rejeta presque à l'unanimité le plus-cite de la Prohibition. On buvait autrefois de la Jamaïque, du vin d'Espagne, du cidre, de la bière et du vin du pays, fait de raisins sauvages et autres fruits. Plus tard, le whisky blanc et le genièvre ou gin remplaçaient le rhum. Un repas abondant et solide atténuait l'effet des liquides: dindes, canards, oies, volailles perdreaux, pigeons, soes à l'ail, ragoûts de pattes de pore et de boulettes, tourtières ou patés de viande, tartes, gelées, blanc-mangers et friandises, apprêtés selon les règles de l'ancienne cuisine française. Les petits-enfants, faisant table à part dans un appartement voisin, se régalaient de pâtisseries, sucreries et fruits. Tous déclaraient les beignes (croquignoles), les pains de Savoie et les confitures de la grand'mère les meilleurs du monde. J'ai tellement goûté cette cuisine de mes vieux parents, que de temps à autre j'éprouve, particulièrement en hiver, le pressant besoin de faire visite à mes cousins du comté de Beauharnois, non seulement pour les voir, causer avec eux et revoir le pays natal, mais aussi, le dirai-je, pour m'asseoir à la table du cultivateur.

## MARIAGE—FÉCONDITE.

Un autre trait de mœurs, digne d'attention, quoique vrai à l'égard de tant d'autres familles canadiennes et acadiennes, c'est le nombre d'enfants que les Girouard ont donnés à leur patrie, rarement moins de 8 et 10. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil sur la liste des descendants d'Henri et de Julien Girouard, en tête de ce mémoire, et sur la généalogie de la famille Girouard publiée en 1884. Marin Girouard, du comté de Kent., N.B., nommé plus haut, en eut dix, sept fils et trois filles. Jean Baptiste, son fils, en eut neuf, six fils et trois filles, et son petit-fils, Edouard, de Moncton, quatorze, neuf fils et cinq filles. Jacques, fils de François, la souche acadienne, en eut 10, sept fils et trois filles, et ainsi de suite. On comprend maintenant pourquoi ses descendants se comptent par milliers. Le dossier canadien est encore plus chargé, bien que les fils soient moins nombreux. Julien Girouard, de St. Timothée, mon grand-père, eut 18 enfants, dont deux jumeaux. Julien, son petit-fils, encore vivant à St. Timothée, eut six jumeaux. Joachim-Amable, de St. Eustache, fils d'Antoine, la souche canadienne, mérite le prix. Il fut le père de 22 enfants dont sept jumeaux. A ce sujet, on raconte une jolie histoire, dont l'authenticité m'a été attestée par sa fille Marguerite St. Pierre, et qui est encore aujourd'hui racontée dans la paroisse de St. Laurent. Elle est trop typique pour ne pas être transmise aux générations futures, quoique grivoise; mais nous parlons en

famille. Lorsque le 20 avril 1785, Joachim-Amable Girouard, surnommé *Crapet* à cause de sa petite taille, présenta ses trois nouveaux nés aux fonts baptismaux de St. Laurent, alors sa paroisse, étant déjà le père de dix-sept enfants, dont quatre jumeaux, "Comment Crapet, s'écria le curé, trois cette fois-ci?" "Oui, Monsieur le curé, et si ma tuque n'était pas tombée dans la ruelle, le quatrième y était!"

Quel contraste avec la famille française de quatre enfants de Jean Girouard! Il faut bien ajouter que Jean s'était marié vieux garçon, à l'âge de près de 40 ans. C'est le seul vieux garçon que je connaisse dans la famille, à moins que l'on n'ajoute mon fils Percy qui se maria à 36 ans. Antoine, la souche canadienne, se maria à 27 ans et tous ses descendants prirent femmes à 23 ou 25, jamais après la trentaine. Chose remarquable, pas un seul ne se maria plus d'une fois et les enfants dont chacun fut le père sont nés d'une seule mère. Il faut cependant mentionner une remarquable exception. Un Girouard, bien désigné dans la généalogie de *La Famille Girouard*, page 16, se donna le luxe de s'aventurer en deuxième et troisième noce; il eut même le rare bonheur d'avoir trois belles-mères vivant en même temps, trois charmantes femmes contrairement au préjugé populaire.

## LA FOI DES ANCÊTRES.

Qui dit Canadien-français dit catholique. Les protestants sont rares parmi eux. La religion catho-

lique, apostolique et romaine était la religion de l'Etat durant le régime français, et personne ne pouvait remplir une charge publique sans établir qu'il la professait. L'information prise "des vie, mœurs et religion" d'Antoine Girouard, lorsqu'il fut nommé huissier royal, démontre qu'il était non seulement un croyant, mais un fervent pratiquant. Michel Le Pailleur, l'ancêtre des Le Pailleur de Lachine et Montréal, déposa sous serment "qu'il connaît le dit Girouard pour un honnête homme, qu'il l'a vu demeurer chez Mr. de Ramezay (gouverneur de Montréal) (1) pendant plusieurs années en qualité de secrétaire, dont le dit sieur de Ramezay en était fort content, qu'il l'a vu fréquenter les églises et faire son jubilé la présente année." C'est un bel exemple de dévotion religieuse qu'il laisse à sa postérité, lui qui avait été élevé en France dans une famille et la société d'hommes instruits, avait été étudiant et admis au nombre des avocats dans une ville élégante et mondaine comme Paris, où les incrédules et les sceptiques ne manquaient pas à cette époque. Dans l'affaire du salut, il considérait évidemment qu'il n'y a pas de risque à courir, et que la plus sûre voie à suivre, c'est celle qui est tracée par l'Eglise que nous, catholiques, croyons infaillible et que tout esprit raisonnable doit admettre être plus compétente pour juger ces matières que les particuliers.

#### La foi et la pratique de la religion chez ses descen-

(1) Le château de Ramezay où il habitait existe encore vis-à-vis l'hôtel de ville, rue Notre-Dame, près de la place Jacques-Cartier.

dants n'ont jamais fait défaut. Ils ont vécu et sont morts comme lui, des catholiques exemplaires. Ils ont même fourni à l'Eglise un bon nombre de prêtres et de religieuses qui n'ont pas peu contribué à entretenir le sentiment religieux dans la famille. Qu'il me suffise de rappeler quelques noms: Antoine Girouard, son petit-fils, curé et fondateur du collège de St. Hyacinthe; Henri Girouard, son arrière-petit-fils, curé de Ste. Marie-de-Monnoir, et finalement curé de St. Simon; Mme Gamelin, son arrière-petite-fille, fondatrice des Sœurs de la Providence de Montréal; Sœur Marie-Antoinette, une autre arrière-petite-fille, aujourd'hui supérieure locale de la Congrégation de Notre-Dame; Sœur Rose-de-Lima, sa sœur, religieuse du Précieux Sang à St. Hyacinthe; Georgiana et Elodie Charbonneau, deux autres arrière-petites-filles, religieuses chez les Sœurs des Saints Noms de Jésus et de Marie, à Hochelaga; Madame Girouard, religieuse chez les Sœurs Grises de Montréal (Voir *La Famille Girouard*, pp. 12, 14 et 16. *Vie de Mère Gamelin*, p. 2). Les Girouard acadiens ont eu aussi leurs prêtres et missionnaires: Hubert Girroir, d'abord missionnaire à Arichat, et puis curé de Havre-à-Boucher, N.E., un patriote ardent et l'apôtre infatigable de l'éducation des Acadiens de sa province; Joseph Girouard, prêtre et missionnaire de West Troy, N. Y., Révde, Mère Ste. Gertrude, née Girouard, sœur de Théophile Girouard, Acadien d'origine, chez les Ursulines de Québec, et sœur Marie-Marguerite, fille d'Edouard Girouard, sœur de Charité à Moncton.

## FAMILLE UNIE.

Un autre trait caractéristique de la famille d'Antoine Girouard, c'est l'union qui existait entre ses membres. L'exemple suivant en est une preuve frappante. Sa femme, Marie-Anne Barré, décéda à Montréal en 1755, durant son absence en France. Ayant été marié suivant le régime de la communauté, il devait à ses enfants un inventaire et un partage des biens qui la composaient, estimés à 24000 livres ancien cours, ou \$4000 de notre argent, somme assez ronde pour l'époque, malgré une forte dépréciation causée par la monnaie de carte et la guerre avec l'Angleterre. Ils le laissèrent jouir en paix de toute la communauté, sans lui faire aucune demande, bien que tous mariés. Enfin, ils se trouvent tous en face de la fin du régime français, et le père Antoine songeait probablement à repasser au pays natal. Québec venait de capituler et Montréal allait bientôt en faire autant. C'est alors, le 21 janvier 1760, qu'il fit donation égale de tous ses biens en faveur de ses enfants, moyennant certaines charges et une pension en argent de 800 liv., payables par son fils Pascal en espèces sonnantes, en la demeure du donateur, ou "si le dit Sieur Girouard passait en l'ancienne France, en lettres de change." Girouard resta au pays, où il mourut à Montréal en 1767. Mais longtemps auparavant, les charges et la pension étaient devenues insupportables et le père consentit à réduire sa pension à 600 livres "en égard au prix actuel des biens." Les enfants firent également des réductions considérables à l'égard des charges stipu-

lées en leur faveur. Ils déclarent qu'ils veulent avant tout "conserver à leur dit père de quoi vivre honorablement le reste de ses jours." Ce document fut passé le 30 octobre 1765 devant M<sup>re</sup>. Mézière et porte ce titre: "Accord et transaction entre Antoine Girouard et ses enfants." Il ressemble bien peu aux donations si longtemps en usage dans nos campagnes. Le père Girouard restait maître de sa maison, car il avait une habitation à part au faubourg Ste. Marie, éloignée de la ferme du pied-du-Courant où habitaient son fils Pascal et sa femme. Il n'avait pas voulu confier son bonheur "à la fortune du pot", disposition que l'on trouve dans presque toutes les anciennes donations. Heureusement qu'elles sont tombées en désuétude. Durant ma longue expérience au Barreau et comme député d'un comté agricole pendant près de vingt ans, agissant toujours comme ami et jamais comme avocat, j'ai toujours conseillé aux vieux parents de conserver un certain contrôle, suffisant pour assurer l'indépendance de leurs derniers jours.

Je ne sais si le père Antoine s'était appliqué à inspirer à ses enfants l'horreur des procès, surtout entre les membres d'une même famille. Avocat, il savait, mieux qu'eux, que le plus chétif accord vaut mieux que le meilleur procès. Toujours est-il que les Girouard ne furent pas des plaideurs. J'ai rarement rencontré le nom de l'un d'eux dans nos rapports judiciaires, jamais aux assises criminelles. Evidemment, la crainte des tribunaux s'était emparée de l'esprit des descendants comme des ancêtres. L'avoueraï-je.

j'ai hésité à embrasser la profession d'avocat, partageant l'erreur populaire que les avocats sont des voleurs. Il y a certainement des coquins parmi eux, et quand on en rencontre, ils sont de la pire espèce. Mais le plus grand nombre des avocats sont de très honnêtes gens. Je l'ai déclaré dans une occasion mémorable en 1874, lors de la grève des avocats du district de Montréal: "Le Barreau est le gardien de la magistrature." (*Revue Critique*, III, 307). Qu'il me soit permis de citer un autre exemple du sentiment prononcé qui existe dans la famille contre le contentieux.

En décembre 1884, douze ou treize arrière-petits enfants d'Antoine Girouard, savoir huit filles vivantes du grand-père Julien, une de son frère Antoine, et quatre de sa sœur Scholastique, épouse d'Alexis Danis, intentèrent une action contre un nommé King et les héritiers Michon en revendication d'un immeuble d'une très grande valeur, située près de l'encoignure de la rue Craig et de la rue de Bleury, à Montréal. Ils avaient une excellente cause; du moins c'était l'avis de leur avocat. Quelques jours après le rapport de l'action en cour, les défendeurs, par arrangement, proposèrent de payer aux demandeurs une couple de mille piastres et les dépens. Ils étaient presque tous octogénaires, vivant d'un modeste revenu. Ils acceptèrent l'offre avec joie, observant qu'ils voulaient désormais dormir en paix et que quelques centaines de piastres leur seraient plus profitables sur leurs vieux jours que des milliers après

leur mort, car ils savaient qu'un litige de cette importance ne se termine pas en quelques années, et ils avaient souvent entendu dire qu'il y a du risque dans tous les procès—la glorieuse incertitude de la loi, comme on dit au Palais. Chacun reçut sa part du magot, content de cette première visite au temple de Thémis. L'un d'eux, Alexis Danis, né à St. Laurent le 25 avril 1800 et par conséquent âgé de 84 ans, petit de taille, mais droit comme son bâton de voyage, ancien maître-potier de son métier, de St. Eustache, village situé à huit lieues de Montréal, Alexis Danis, dis-je, partit le surlendemain de son arrivée pour se rendre chez lui, comme il en était venu, à pied et en un seul jour. "J'aime à marcher, dit-il, et je m'en retourne par le même chemin, où j'ai des amis chez qui je fumerai la pipe. Je n'aime pas les voitures de chemin de fer."

L'arrangement que les héritiers Girouard firent de leur procès leur porta bonheur. Ils moururent presque tous à une très grande vieillesse. Alexis Danis décéda en 1892, à l'âge de 92 ans; Joachim, son frère de St. Sauveur, en 1890 à 82 ans; sa sœur, Mme. Augustin Gravel, de St. Eustache, en 1886 à 91 ans. Euphrosine, une autre sœur, veuve J. B. Lorrain en 1885 à 85 ans. Leurs cousines, demanderesses avec eux, furent aussi heureuses. Rosalie Girouard, fille d'Antoine, des Cèdres, atteint sa 89<sup>ème</sup> année. Puis les filles de Julien Girouard;—Desanges, veuve St. Germain, décéda en 1886 âgée de 82 ans; Sophie, veuve Dugas-Labèche, en 1896 à 88 ans; Rose, veuve Antoine Quevill-

lon, en 1905, à 92 ans; Clémence, veuve Charles Quevillon en 1893, à 78 ans; Marie, veuve Jeanveau-Viau, en 1902, à 85 ans; Henriette, veuve Wattier, en 1899, à 73 ans. Deux vivent encore, octogénaires, Rachel, veuve Lefai-vre, âgée de 80 ans et Nathalie, veuve Montpetit, qui est âgée de 87 ans.

### NOUVEAUX RENSEIGNEMENTS.

La publication de la généalogie de la famille Gi-rouard en 1884 a révélé des connaissances nouvelles, des alliances et des affinités entièrement oubliées.

D'abord, ce fut l'honorable juge Jetté, qui main-tenant jouit du rare honneur d'un second terme comme lieutenant-gouverneur de la province de Québec, qui m'annonça qu'Urbain Jetté, le grand-père de la femme d'Antoine Girouard, était son premier ancêtre français. Son fils, Urbain, était présent à son mariage. Le *Dic-tionnaire Généalogique* de Mgr. Tanguay établit en effet qu'Urbain Jetté est l'ancêtre de tous les Jetté du Canada.

Puis, le 8 septembre 1884, Mgr. Edouard Fabre, archevêque de Montréal, m'adressait une longue lettre dont je détache le passage suivant :

"J'ai lu attentivement votre brochure sur la fa-mille Girouard et j'y ai trouvé des renseignements qui me font plaisir relativement à ma famille. Je savais que les familles Girouard, Gauvin et Tavernier étaient

alliées à la mienne du côté maternel, par suite d'un mariage entre mon trisaïeul et une personne de la fa-mille Girouard. Je constate maintenant que Joseph Perrault, mon trisaïeul, a épousé une Marie-Anne Ta-vernier qui descendait des Girouard et je puis même retrouver la vraie parenté que j'ai avec chacune de ces personnes. Il résulte de votre travail que je suis du 2 au 5 avec M. Girouard, le fondateur de St. Hya-cinthe et du 4 au 5 avec vous. Il s'ensuit que Mme. Pratt, votre belle-mère, était et est encore votre cou-sine au 6<sup>ème</sup> degré par affinité, à cause de son pre-mier mariage avec M. C. Ovide Perrault."

La femme du trisaïeul maternel de Mgr. Fabre, était Marie-Anne Tavernier, fille de Julien Tavernier et de Marie-Anne Girouard, une des filles d'Antoine. De mémoire, Mgr. donne une longue liste des descen-dants de Joseph Perrault, qu'il a connus. Enfants:—

*Premièrement*, Julien, grand-père de Julien, prêtre de St. Sulpice, Maurice, architecte et Sophie, épouse de E. A. Généreux. 2. Julie, mariée à Joseph Leblond de Québec, mère de Julie, épouse d'Antoine Dupré; Marie-Anne, épouse de l'honorable E. Chinic; Edmond, prêtre, curé de l'Île Bizard et de la rivière des Prairies, décédé à Rome; Alfred, qui émigra en Australie; Mar-guerite, épouse du Dr. Jackson, professeur à l'Univer-sité Laval. 3. Hippolite, père de Mme. Joubert, de St. Vincent de Paul, et 4. Marguerite, décédée religieuse Ursuline à Québec. Puis, d'un second mariage à Euphrosine Lamontagne, Julien Perrault eut; Louis,

père de Louis, Charles Ovide, Corinne (Mme. Trudeau), Denise (Mme. Sincennes) et Euphrosine; 2. Charles-Ovide Perrault, tué à la bataille de St. Denis en 1837, sans enfants; 3. Luce, épouse de Edouard-Raymond Fabre et mère de Mgr. Fabre, l'honorable Hector Fabre, commissaire du Canada à Paris et de Lady Cartier, épouse de Sir Georges et mère de Melle. Cartier, de Cannes, France; 4. Mme. Lévesque, sans enfants et 5. Dr. Adolphe Perrault, père de Mme. Colombier, à Paris, et de Mme. David à St. Vincent de Paul.

*Secondement.* Claire, épouse d'Augustin Cuvillier, orateur de l'Assemblée Législative de Québec et mère de Thomas, Jean, Marie-Anne, mère de Melle. Symmes, aujourd'hui la marquise de Bassano en France, Angélique, épouse de Alexandre M. Delisle, shérif de Montréal, Luce et Maurice.

*Troisièmement.* Agathe, épouse du major Maurice Nolan, tué à l'attaque de Sackett's Harbour, pendant la guerre de 1812, sans enfants. Ce fut chez Mme. Nolan que la grand'mère Marie-Anne Tavernier (Bélisle par son second mariage), née Girouard, décéda le 26 mars 1815. Toutes les argenteries, la vaisselle et autres souvenirs de famille passèrent à Mme. McCarthy, sa fille adoptive qui devint religieuse au Sacré-Cœur. Parmi ces souvenirs se trouvent des tasses et soucoupes apportées de France par son père, Antoine Girouard, au dire de la grand'mère Marie-Anne Girouard, indubitablement durant son voyage en 1753-56. J'ai le bonheur de posséder une de ces précieuses

reliques, grâce à Mme. François Leclaire, une de ses arrière-petites-filles, qui porte gaiement ses quatre-vingt-un ans.

A cette longue lignée des descendants de Marie-Anne Perrault, née Tavernier, il faut ajouter celle de ses deux frères, Julien, marié à Thérèse Foureux le 7 novembre 1774, dont j'ignore la famille, et Antoine, marié à Marie-Josephte Maurice, le 25 août 1777. Enfants: Antoine, mort célibataire, Joseph, Joseph, Julien, père de Rosalie, épouse de Joseph Deschamps, François, père de Mme François Leclaire, no. 641, de la rue Sherbrooke, Montréal, et Emilie, épouse de J. Bte. Gamelin, qui, étant devenue veuve, devint la fondatrice des Sœurs de la Providence de Montréal (*Vie de Mère Gamelin*, 1900).

En voilà assez pour démontrer qu'il y a à peine un siècle presque toutes les familles de Montréal étaient plus ou moins parentes ou alliées. Mais ce n'est pas tout. Mgr. Bruchési, alors chanoine et aujourd'hui le successeur de Mgr. Fabre sur le trône archiepiscopal de Montréal, reconnut une ancêtre dans la personne de Gertrude Girouard, épouse de Toussaint Martin dit Ladouceur, de St. Laurent, dont la fille Adélaïde, épousa J.-Bte. Aubry, le grand-père maternel de monseigneur. "François" est le nom de baptême donné à Aubry en *La Famille Girouard*, page 11; mais une note de Mgr. Bruchési m'a fait connaître l'erreur.

Enfin M. le chanoine Cousineau, aussi de l'Archevêché de Montréal, frère de Philémon Cousineau, avocat

de St-Laurent, et de M. Cousineau, curé de St. Eustache, m'informa que sa famille, qui existe à St. Laurent depuis deux siècles, descendait de J.-Bte. Cousineau, le père de Marie-Joséphite Cousineau, épouse d'Henri Girouard, ce que j'avais d'ailleurs appris de mon père qui est né et fut élevé à St. Laurent et n'en partit que vers 1826 avec son père Julien pour s'établir sur les terres nouvelles de la seigneurie de Beauharnois, à Sarraguay, paroisse de St. Timothée. J'ai depuis dressé l'arbre généalogique de la famille Cousineau et j'ai alors constaté que la famille Cousineau de St. Laurent est bien la même famille. Cet arbre généalogique fut imprimé en 1885 par M. Ludger Cousineau, entrepreneur de Montréal et St. Laurent, un de mes amis.

Enfin, la publication de la généalogie de la famille Girouard a permis de corriger quelques erreurs. On croyait au collège de St. Hyacinthe qu'Antoine Girouard, leur vénérable fondateur, était d'origine acadienne. Pourquoi? Impossible de le dire. Était-ce parce qu'il avait été missionnaire à la Baie des Chaleurs, ou encore parce que les Girouard de St. Hyacinthe et des paroisses environnantes sont d'origine acadienne? Quoiqu'il en soit, l'erreur a été corrigée.

Également, on se trompait au couvent de la Providence sur les ancêtres de Mme Gamelin. Je lisais en 1886 dans la "Notice biographique de la Révérende Mère Gamelin", que Julien Tavernier, époux de Marie-Anne Girouard, n'était pas la souche française, mais

bien son père, qui n'est pas nommé. Son nom était François Tavernier, marchand d'Amiens, qui n'a jamais vu le Canada. Cette erreur a également été corrigée dans la *Vie de Mère Gamelin*.

Nous sommes parvenus au terme de nos laborieuses recherches et des réflexions qu'elles nous ont inspirées. Que nous reste-t-il à ajouter? Il y aurait de bien belles choses à raconter d'Antoine Girouard, le fondateur du collège de St. Hyacinthe, de Jean-Joseph Girouard, de St. Benoit, et d'Hubert Girouard, de la Nouvelle-Ecosse. Un Girouard, jeune encore, a illustré le nom dans la campagne du Soudan en 1896-97 et celle du Sud-Africain, 1899-1902 sous Kitchener et Lord Roberts. Je le mentionne, non pas seulement par pur orgueil, qui est d'ailleurs partagé par tous les Canadiens sans distinction d'origine, mais pour démontrer les grands avantages de l'éducation scientifique et technique. Le cadre restreint d'une étude généalogique ne permet guère d'écrire l'histoire des grandes figures de notre famille. Il vaut mieux laisser cette tâche aux générations futures. Son auteur n'éprouvera pas la pénible nécessité de fouiller les voûtes poussiéreuses de nos greffes, ni les vieux manuscrits trop souvent presque indéchiffrables; il n'aura qu'à feuilleter les journaux du temps, les débats de nos législatures, les ouvrages biographiques, les chroniques de la campagne du Soudan et de celle du Sud-Africain, entr'autres: Rameau, *La France aux Colonies*, le sénateur Poirier, *La Vie du Père Lefebvre*, le sénateur David, les *Patriotes de*



1837-38; *La Famille Girouard*, par Baillargé; Bibaud, *Le Panthéon Canadien*; *Le 38e Fauteuil*, par le sénateur Tassé; *Le Bulletin des Recherches Historiques*. V. 38 205; VII 32, 59; VIII, 289; *Premier Rapport du Secrétaire de la province de Québec*, 1886-87, pp. 18, 54; *le Souvenir de la réunion Générale du collège de St. Hyacinthe* de 1878; *Histoire de Boucherville* par le P. Lalande, S. J.; Steevens, *With Kitchener to Khartum*; *The Great Boer War* par Sir Conan Doyle; *History of the Railways during the War in South Africa*, un livre bleu impérial publié en 1903, *Scribner's Magazine*, 1905, 1906. Tous ces livres sont à la bibliothèque du Parlement à Ottawa. Notre tâche n'est pas de faire l'éloge ou la revue des générations existantes, ni même de celles qui les touchent, mais de faire connaître les aïeux dont la vie aurait été exposée à un éternel oubli.

Que me reste-t-il donc à ajouter? Seulement quelques mots. Les Girouard, comme tous les Canadiens-français, doivent avoir confiance dans leur race et cette partie du globe où la Providence les a placés. Ils doivent compter sur l'avenir, surtout s'ils suivent les progrès de l'éducation. Ils doivent avoir confiance dans les institutions qui les gouvernent et le drapeau qui les protège. Ils doivent vivre en paix avec leurs compatriotes d'autres origines, même endurer leurs défauts et leurs préjugés, s'ils veulent s'attendre à la réciprocité de leur part et faire bon ménage avec eux. Ils doivent savoir qu'il n'y a pas de pays au monde meilleur que celui où ils habitent. Notre climat est rigoureux, il est vrai, bien froid en hiver et très chaud en été; mais

il est salubre et vivifiant. Si nous ne jouissons pas d'un printemps perpétuel, nous sommes singulièrement exempts des tremblements de terre, des ouragans et autres cataclysmes qui paraissent être le partage de quelques régions tempérées. C'est lorsque le Canadien revient d'Europe qu'il admire ce cher Canada, non seulement pour ses ressources et beautés naturelles, même son climat, mais encore pour ses institutions et ses libertés politiques et religieuses. C'est surtout lorsqu'il le parcourt depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique qu'il entrevoit son immense avenir. Je leur dirai enfin, et c'est mon dernier mot, qui s'applique à toute éventualité: "N'allez pas chercher fortune ailleurs. Toujours restez Canadiens." Un célèbre économiste belge, Speyer, qui n'a aucun intérêt à nous vanter, vient d'écrire dans son livre, *L'empire Colonial Britannique*, 1906, "Le Canada semble destiné aujourd'hui au plus brillant avenir." C'est d'ailleurs l'opinion de tous ceux qui connaissent le pays.



## Autographes et Portraits.

---

Signature de JEAN GIROUARD au registre de son mariage avec Pétronille Georgeon, célébré à Notre-Dame de Montluçon, Bourbonnais, (Allier, France), le 23 novembre 1690.

*Girouard*

Né en 1651, probablement à Paris, France; décédé à Montluçon le 6 mai 1721 et inhumé dans l'église paroissiale de Notre-Dame de Montluçon.

---

Fi. de rapport de l'huissier ANTOINE GIROUARD, fils du précédent, né à Montluçon, (Bourbonnais, France), le 29 mai 1696, du mariage de Jean Girouard avec Pétronille Georgeon; décédé à Montréal, le 5 juin 1767.

*quelle main qui vous a écrit ces lettres  
En Deshaïsse Coffin l'ancien. Villevey,  
Joint qu'il y a plusieurs autres la plus favorable  
qu'il dit des jours est au jour*

*Paris 17*

*Le Souverain de  
voyage 1722 & 1723  
En tout 1719 & 1720*

*Antoine Girouard  
Huissier royal*

Signatures des enfants d'ANTOINE GIROUARD à l'acte de donation du 21 janvier 1760, passé à Montréal devant M<sup>re</sup>. Hodiesne, notaire.

*antoine Girouard*

Né à Montréal le 19 janvier 1729 de ANTOINE GIROUARD et de Marie-Anne Barré, décédé vers mars 1762.

*marieanne girouard*

Née le 17 novembre 1725, mariée le 19 mai 1749 à Julien Tavernier, décédée le 26 mars 1815.

*geneviere girouard*

Née le 18 décembre 1730, mariée le 17 novembre 1760 à Nicholas Gaudry dit Bourbonnière, décédée le 13 juin 1799.

Signature de MESSIRE ANTOINE GIROUARD à l'acte de fondation du collège de St. Hyacinthe passé à Montréal le 13 novembre 1823, devant M<sup>re</sup>. Papineau, notaire.

*M<sup>re</sup>. J. Girouard*

Né à Boucherville le 7 octobre 1762; décédé du choléra le 3 août 1832.



(CANADIEN.)

MESSIRE ANTOINE GIROUARD, d'après un portrait à l'huile de Dulongpré aux salons du collège de St. Hyacinthe.

MGR. RAYMOND, CITÉ PAR LE P. LALANDE, S.J., DANS SON "HISTOIRE DE BOUCHERVILLE," DISAIT EN 1890 AU SUJET DE M. GIROUARD:—

"L'œuvre de M. Girouard, on a pu en apprécier la prospérité et l'importance à cette fête solennelle, dont elle a été l'objet l'année dernière. En ce jour, en effet, le collège de Saint-Hyacinthe voyait réunis dans ses murs la plupart des quatre ou cinq mille élèves, qui ont reçu leur éducation et fourni aux professions libérales cinq cent de leurs membres, quarante aux assemblées législatives et à la magistrature, parmi lesquels six juges de la cour supérieure, cinq sénateurs de la Puissance et plusieurs ministres d'état; plus de trois cents prêtres, quarante religieux, quatre évêques et un archevêque, l'illustre prélat (Mgr. Taché) qui préside cette cérémonie et que Boucherville et Saint-Hyacinthe réclament comme leur gloire."



(CANADIEN.)

MESSIRE HENRI GIROUARD, né aux Cèdres le 28 novembre 1798, fils d'Antoine Girouard et de Marie-Louise Arel; ordonné le 1er octobre 1826; curé de Ste. Marie-de-Monnoir et puis de St. Simon de Bagot, décédé le 31 mars 1871.



(ACADIEN.)

MESSIRE HUBERT GIROUARD, né à Tracadie, N.E., le 18 juillet 1825; ordonné prêtre à Québec le 19 février 1853; décédé à Havre-à-Boucher, N.E., le 25 janvier 1884.

“LE PÈRE LEFEBVRE ET L'ACADIE.” 1898.

Par le SÉNATEUR POMMER.—

M. Hubert Giroir (1), natif de Tracadie, à la Nouvelle-Ecosse, et ordonné prêtre à Québec en 1853, n'est pas le précurseur immédiat du P. Lefebvre, mais il était digne de l'être. De tous les prêtres acadiens de la Nouvelle-Ecosse, c'est lui qui fit les efforts les plus grands et les plus généreux, mais hélas! infructueux, pour établir parmi les siens des maisons d'éducation. Homme de cœur et de beaucoup d'esprit, prêtre zélé, patriote convaincu, il avait fait de sa vie deux parts; l'une mise au service des autels et des âmes, l'autre vouée à l'établissement d'écoles, d'académies et de couvents où le français serait enseigné. Il entreprenait là ce qui était alors fatalement irréalisable, à la Nouvelle-Ecosse, pour un curé français. Saint-Paul lui-même y eût échoué. Mais il vaut mieux ne pas évoquer des souvenirs contemporains pénibles à raconter. *Non est his locus.*

La renommée de ses travaux et de ses infortunes était parvenue jusqu'au Nouveau-Brunswick, où son père, le capitaine Joseph Giroir, avait des amis. J'allai moi-même, au sortir de mes classes, le visiter. Un

(1). Giroir est le même nom que Girouard.

profond découragement s'était emparé de lui; il désespérait presque de la conservation de la nationalité française à la Nouvelle-Ecosse; mais, apprenant le solide succès du collège du P. Lefebvre, il les bénit l'un et l'autre et prononça son *Nunc dimittis*.

La dernière fois que je le vis, ce fut en 1882. à la distribution des prix du collège de Saint-Louis, au Nouveau-Brunswick. Il était venu, comme il l'avait fait plusieurs fois pour Memramcook, s'assurer par lui-même des progrès du collège de M. l'abbé Richard, et prodiguer ses encouragements au jeune fondateur.

Les exercices de fin d'année, mi-partie en langue anglaise et mi-partie en langue française, eurent un grand succès. L'établissement paraissait solidement assis. Mais à la fin de la séance, Mgr. l'évêque de Chatham, présent aux exercices, le condamna pour des raisons qu'il est préférable de ne pas répéter ici quoiqu'elles fussent alors publiquement alléguées. M. Giroir, après un plaidoyer aussi habile que touchant en faveur du collège et de son fondateur, voyant la partie perdue, s'en retourna, le désespoir dans l'âme, à sa cure de Havre-à-Boucher, où il mourut peu de temps après. Il n'avait pas encore soixante ans.

## LE PANTHÉON CANADIEN

Par BIBAUD, 1891:—



(ACADIEN D'ORIGINE.)

JEAN-JOSEPH GIROUARD, petit-fils de Joseph, chassé de l'Acadie avec dix ou douze autres Girouard et des milliers de compatriotes vers 1755-58. Né à Québec, le 11 novembre 1795 de Joseph Gironard et de Marie-Anne Baillargé; notaire à St. Benoit, comté des Deux Montagnes, 1816. Député de ce comté à l'assemblée législative de Québec, 1730-37. Décédé à St. Benoit, le 18 Septembre. 1855.

GIROUARD, JEAN-JOSEPH, homme de loi profond et patriote honnête et désintéressé, décrété en 1855, était notaire à St. Benoit. Il représenta le comté des Deux-Montagnes au parlement provincial de 1830 à 1837, et fut incarcéré durant les troubles. Depuis l'union des Canadas, quand l'Angleterre, après avoir voulu agir autrement d'abord, désespéra de pouvoir gouverner le Canada sans se jeter dans les bras des partisans de M. Papineau, M. Girouard reçut l'offre d'un portefeuille ministériel et eut la grandeur d'âme de le refuser, quelque désir que pût avoir de ces services sir Charles Bagot, qui écrivait à M. La Fontaine:—

"Mr. Girouard has been represented to me as a gentleman possessing administrative faculties of a high order, and at the same time the confidence of his countrymen. He can mutually assist in forwarding my object in this respect and I have therefore determined, if I should be successful in inducing you to accept my proposition, on offering him the situation held by Mr. Davidson with a seat in the Council." M. Girouard avait aussi, dit-on, un talent singulier pour la mécanique. On lui doit la fondation de l'hospice Youville à St. Benoit.

L'hon. A. N. Morin, annonçant dans la *Minerve* de septembre 1855 la mort de JEAN-JOSEPH GIROUARD, disait:—

Nous devons à nos lecteurs comme à la mémoire de celui qui fait le sujet de cette notice, de consigner dans nos pages quelques détails sur la vie de ce citoyen vénéré. Si sa carrière a été remarquable par le patriotisme et le talent, elle ne l'a pas été moins par les qualités morales et par l'exercice des vertus chrétiennes. C'est un exemple de plus à présenter à nos compatriotes dans la fortune comme dans les mal-

heurs: c'est aussi un encouragement puissant en faveur de ceux qui, n'ayant pas eu dans leur jeunesse l'avantage d'études collégiales, ont cependant en M. Girouard une preuve qu'on peut y suppléer par l'étude et la persévérance, et s'élever ainsi à une hauteur intellectuelle qu'il est donné à peu d'hommes d'atteindre.

Fac-similé d'une fin de lettre de Jean-Joseph Girouard, de St. Benoit à A. N. Morin, datée de la prison de Montréal le 20 juin 1838: -

Monsieur, mon bien cher ami  
je vous écris bien mal et à la hâte  
attendu de tout instant M. Lacombe  
vient à plusieurs heures où il doit arriver  
Le cabinet vous salue. Adieu  
Comitez avec amour.  
Vostre dévoué  
J. Girouard





LA MAISON BLANCHE.

La résidence de Joseph Girouard, notaire à St. Benoit, bâtie par son père Jean-Joseph, en 1842 sur les fondements de l'ancienne maison brûlée par les troupes durant les troubles de 1837-38.



(ACADIEN D'ORIGINE).

L'HONORABLE JEAN GIROUARD, second fils de Jean-Joseph Girouard; né à St. Benoit, le 7 mars 1856; conseiller législatif (conservateur) de la province de Québec et habitant depuis quelques années Longueuil où il exerce la profession de médecin.



(ACADIEN D'ORIGINE.)

JOSEPH GIROUARD, fils de Jean-Joseph Girouard et de Marie-Émilie Berthelot, sa seconde femme, né à St. Benoit, le 8 avril 1854, notaire à St. Benoit et député (conservateur) du comté des Deux-Montagnes aux Communes du Canada, 1892-96.



(ACADIEN D'ORIGINE.)

JOSEPH N. L. GIROUARD, fils de Jos. Girouard, de St. Benoit et de Célaire Plessis-Bélair, né le 6 décembre 1886; aujourd'hui élève de philosophie au collège de Ste. Thérèse.



(ACADIEN D'ORIGINE.)

**JOSEPH ÉNA GROUARD**, fils d'Urbain, de Gentilly, né à Stanfold le 17 juin 1855. Notaire, puis avocat, député (libéral), d'Arthabaska à l'Assemblée législative de Québec, 1886-98. Membre du Conseil et Régistrateur du Yukon, 1898.



(CANADIEN.)

**JULIEN GROUARD**, fils d'Étienne et de Josephite Ledue, petit-fils de J. Bte et arrière petit-fils de Julien, cultivateur à St. Stanislas de Kostka, né le 5 mai 1863.



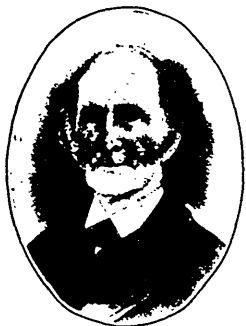
(CANADIEN.)

LUC GIROUARD, fils de Joachim-Amable, et petit-fils d'Antoine la souche française, né à St. Laurent le 5 septembre 1793, décédé à St. Eustache le 31 janvier 1883.



(CANADIEN.)

OLIVIER GIROUARD, fils de Luc né à St. Eustache le 15 mai 1831, qui vit encore sans enfants à St. Eustache.



(ACADIEN D'ORIGINE.)

**JOSEPH GIROUARD**, frère d'Urbain, né à Gentilly, comté de Nicolet en janvier 1800, père de Théophile et de Luc, de Vernon, C. A. Décédé à Standfold, P. Q., le 5 mars 1876.



(ACADIEN D'ORIGINE.)

**RAOUL GIROUARD**, fils de Théophile et d'Alexina Pacaud, né à Stanfold, P. Q., le 13 mars 1865, ingénieur-électricien à Smith's Falls, Ont.



(ACADIEN D'ORIGINE.)

**THÉOPHILE GIROUARD**, négociant à Québec, fils de Joseph, de Gentilly, né le 1er décembre 1826 et décédé à St. Catharines, Ont., le 10 août 1897.



(ACADIEN D'ORIGINE.)

**RENÉ A. GIROUARD**, fils de Théophile et d'Alexina Pacaud, né à Québec en janvier 1882, ingénieur-civil.

ROSE'S CYCLOPAEDIA OF CANADIAN  
BIOGRAPHY, 1888:—

GIROUARD, THÉOPHILE, Quebec, is one of the most prominent, enterprising and successful of the French Canadian business-men of the ancient capital and its subsidiary districts. Born at Gentilly, Nicolet county, on the 1st December 1826, of the marriage of Joseph Girouard and a French lady named de Cornier, he is essentially a self-educated and a self-made man, and an admirable specimen of the class of his fellow-countrymen who have done so much of late years to develop the resources of their native province. As a lad, he laboured hard to instruct himself, and thus succeeded in acquiring a good French and English education. As a man, he has, with similar energy and perseverance, striven to make his way in the world, and his efforts have been crowned with equal success. His experience has been varied. In 1849, he was impelled by the gold fever to California, like many other young and enthusiastic spirits of the time, but unlike not a few of them he was fairly successful during his stay of four years there. Returning to Canada, he engaged in the lumber business, in the province of Quebec, and has been connected with it ever since. For a number of years the principal seat of his operations was in the eastern townships, where he also resided; but in 1872 he extended them to the region along the north shore of the St. Lawrence below the Saguenay, where he founded the

outpost of Betsiamits for the purpose of manufacturing and shipping lumber, and where he erected extensive saw mills at a cost of \$152,000. These mills are supplied with the raw material from 750 square miles of limits, and the establishment employs from two to three hundred men. Mr. Girouard has also been the promoter of some of the largest manufactures in the province. Nor has he been without honours marking the respect and confidence of his fellow citizens. He has been a captain of militia and a justice of the peace, and the important municipality of Stanfold, in the eastern townships, elected him its mayor during seven years. In politics he was a Conservative down to the time of the Riel affair, when he seceded, joined the liberal ranks, and became a Nationalist. His travels have been extensive. Including his voyages to and from California, he has crossed the ocean over thirty times, has visited most of Europe, and by a singular coincidence which has happened in the lives of few men, was carried by a gale of wind to latitude  $62\frac{1}{2}^{\circ}$  south below Cape Horn, while he went on another occasion as far in the opposite direction as  $62\frac{1}{2}^{\circ}$  north during his travels in Sweden and the Gulf of Bothnia. In religion, he has always been a Roman Catholic. On the 9th October 1861, he married Alexina Pacaud, daughter of Charles Pacaud, of Arthabasca, by whom he has had issue five children. His eldest son, Raoul, has distinguished himself as an electrician at Ottawa.



(ACADIEN.)

ANSELME B. GIROUARD, né à Bouctouche, N.B., en 1811 décédé le 12 février 1869; père de Gilbert-Anselme Girouard, ancien député fédéral de Kent et d'Alexis A. Girouard.



(ACADIEN.)

DONAT (ALEXIS) GIROUARD, petit-fils d'Anselme B. Girouard, né à Ste. Marie, N.B. le 20 novembre 1880.



(ACADIEN.)

ANSELME (ALEXIS) GIROUARD, un autre fils d'Anselme B., né à Ste. Marie, N.B., le 4 mai 1874.



(CANADIEN.)

JULIEN GIROUARD, fils de J. Bte. et de Brigitte Monpetit, et petit-fils de Julien, né à St. Timothée, le 3 avril 1839, cultivateur, vivant encore sur la terre de son père à Sarraguay, St. Timothée.



(ACADIEN.)

GILBERT-ANSELME GIROUARD, fils d'Anselme B., né le 26 octobre 1846, à Ste. Marie, comté de Kent, N.B.; décédé le 13 janvier 1885. Député (conservateur) de Kent à la Chambre des Communes, 1878-85.



(ACADIEN.)

E. LAVIN GIRROIR, L. L. B., avocat à Antigonish, N.E.; né à Tracadie, N.E. le 26 août 1871, neveu de Messire Hubert Girroir.





(CANADIEN.)

JÉRÉMIE GIROUARD, fils de Julien, né à St. Laurent, le 14 novembre 1811 décédé à St. Timothée le 8 janvier 1875, père de Désiré et Alphonse.



(ACADIEN.)

MANIN GIROUARD, de Ste. Marie, comté de Kent, N.B. Né à Bouctouche en 1794, décédé à Ste. Marie le 29 juin 1894 —Père d'Antoine Girouard, shérif du comté de Kent, et grand-père de Edouard Girouard, avocat de Moncton, N.B.



(ACADIEN.)

ANTOINE GIROUARD, né à Ste. Marie, comté de Kent, N.B., fils de Marin Girouard et de Suzanne Doucette; député (conservateur) de Kent à l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick, 1870-74; shérif du comté de Kent, 1874-87. Décédé.



(ACADIEN.)

EDOUARD GIROUARD, avocat à Moncton, N.B., né en novembre 1856, fils de J. Bte. et petit-fils de Marin Girouard, décédé centenaire.



(ACADIEN.)

JULES-EDOUARD GIROUARD, fils de l'avocat Edouard Girouard, né en décembre 1883, à Moncton, N.B.



(CANADIEN.)

ALPHONSE GIROUARD, fils de Jérémie et d'Hippolite Picard, né à St. Timothée, P.Q., le 9 janvier 1843; commis depuis 1882 au "Foreign Money Order Office" du département des Postes à Washington, D.C.



(CANADIEN D'ORIGINE.)

CHARLES E. GIROUARD, fils d'Alphonse et de Marie Le Chêne, né à Washington, D.C., le 25 novembre 1883. Employé au département des Ingénieurs pour le district de Columbia, E.U.



#### SARRAGUAY, ST. TIMOTHÉE.

Cette maison qui se trouve sur la terre concédée en bois debout, vers 1826, à Julien Girouard, fut bâtie en 1866 par son petit-fils, Désiré, pour son père Jérémie et sa mère, Hippolite Picard. Les arbres furent plantés à la même époque. La terre paternelle est depuis quelques années la propriété de la famille de Joseph Julien et de sa femme Henriette Giouard.



“QUATRE VENTS”, DORVAL, LAC ST. LOUIS.

LA RÉSIDENCE DE CAMPAGNE DU JUGE GIROUARD.

Bâtie en partie en 1803 par J. Bte. Picard, père de sa mère où elle est née. Achetée en 1872—Restaurée et agrandie en 1874, 1880, 1885 et 1898. Plantation d'arbres faite en 1881.



(CANADIEN.)

DÉSIRÉ GUORAND, né sur la terre paternelle à Sarraguay, St. Timothée, P.Q., fils de Jérémie et d'Hippolite Picard et père d'Emile, Percy, Désiré, Ernest et Hector et grand-père de Georges et de Richard-Désiré et de six autres petits enfants, qui sont les enfants de sa fille Essie-Augusta et de Henry John Skynner, de Brandon, Ma.

(WHO'S WHO, 1906.)—

GIROUARD, HON. DÉSIRÉ; a Justice of the Supreme Court of Canada since 1895; born, St. Timothée, P. Q., 7 July 1836; descendant of Antoine Girouard, of Montluçon (Allier) France; private secretary to Governor de Ramesay, Montreal, 1720; m. 1st 1862, Mathilde Pratt; 2nd, 1865, Essie Cranwill; 3rd, 1881, Edith Beatty. Educated: Montreal College, 1850-57. D.C.L. of McGill and LL.D. of Ottawa University. Practised at Montreal Bar. 1860-95; Q. C. 1876; M.P. (C.) Jacques Cartier, 1878-95; Chairman of Privileges and Elections for fourteen years; carried Deceased Wife's Sister Bill, 1882; was offered a seat in the Canadian Cabinet, 1891 and 1895. Publications: *Essai sur les Lettres de Change*, 1860 (the only Canadian text book quoted in Quebec Civil Code); The Bill of Exchange Act, 1890, jointly with his son Désiré H.; in 1889 and following years published a series of historical essays, which in 1893 were embodied in a volume "Lake St. Louis" etc., translated from the French by his son Désiré H., for which he received the Confederation Medal in 1895; in 1900 a supplement was produced, and in 1903 an enlarged edition of the same in English was published. Address: 398 Wilbrod Street, Ottawa; "Quatre Vents," Dorval. Clubs: Rideau; Golf, Montreal and Ottawa; St. Lawrence Royal Yacht.



(CANADIEN.)

EMILE GIROUARD, fils aîné de Désiré et de Mathilde Pratt, né à Montréal le 14 décembre 1862, décédé à Paris, France, et inhumé au cimetière St. Ouen le 5 avril 1894, sans enfants.

PARIS-CANADA, Avril 1894:—

“Nous regrettons d'avoir à annoncer la mort de M. Emile Girouard, administrateur du *Paris-Canada*

depuis sa fondation, qui a succombé mardi, le 3, aux suites de la maladie de cœur dont il souffrait depuis longtemps et qui s'était compliquée de pneumonie. Notre regretté ami avait été en vain demander au climat de Menton le rétablissement de ses forces, et il n'est rentré à Paris que pour y mourir auprès de ses amis. Il ne se faisait aucune allusion sur l'issue fatale, et c'est dans les plus grands sentiments de foi et de piété qu'il s'est préparé au moment suprême. Il a été, durant ces trois mois de maladie et de souffrance continuelle, soigné avec un admirable dévouement par sa femme, qui n'a rien épargné pour adoucir ces cruels instants.

Emile Girouard habitait Paris depuis plus de dix ans; il était aimé de tous nos compatriotes. En toute circonstance, il était prêt à rendre service, et plus d'un jeune Canadien, ayant besoin d'appui, a rencontré le sien, toujours spontané et généreux. Il avait le meilleur cœur du monde, et avec cela une certaine originalité d'esprit qui lui inspirait parfois les observations les plus justes et les mots les plus drôles.

Il meurt à trente et un ans, loin de sa grand'mère, de son père, des siens, mais entouré par sa femme et ses amis de tous les soins que peuvent inspirer l'affection et l'amitié.

M. Girouard avait épousé, en 1887, Mlle Louise Clermon, fille de M. Bernard Clermon, dont la conduite fut remarquée durant le siège de la commune.

Les funérailles ont eu lieu jeudi, en l'église Saint-Louis-d'Antin. Elles ont été très touchantes. Tous les Canadiens actuellement à Paris, au nombre de près de cent, auxquels s'étaient joints des amis parisiens, y assistaient.....

Le deuil était conduit par M. Hector Fabre, commissaire-général du Canada, et M. Paul Fabre, par M. Loussert et M. Manhes.

La société *le Gardénia*, dont M. Girouard avait été vice-président, avait envoyé une magnifique couronne sur laquelle on lisait: *A Emile Girouard, ses amis*. D'autres couronnes avaient été envoyées par M. et Mme. Fabre, etc.

La réunion canadienne, *la Boucanne* et *le Gardénia* ont voté des résolutions de condoléance qui ont été transmises à Mme Emile Girouard et à la famille canadienne.

M. Emile Girouard était le fils aîné de M. D. Girouard, conseil de la Reine, député au parlement canadien, une des sommités du monde politique et du barreau canadien. Il avait perdu sa mère, née Mathilde Pratt, il y a bien des années, mais sa grand-mère, Mme John Pratt, vit encore et habite Montréal."





(CANADIEN.)

LIEUTENANT-COLONEL, SIR PERCY GIROUARD, K.C.M.G., D.S.O., R.E., deuxième fils de Désiré et d'Essie Cranwill. Aujourd'hui à Londres, commandant des Ingénieurs Royaux pour le district de l'Est—Marié à Prétoria, Transvaal, le 10 septembre 1903 à Gwendolen, fille unique de Sir Richard Solomon, G.C.M.G. Un fils, Richard-Désiré, leur est né le 3 septembre 1905 et fut baptisé à la cathédrale de Westminster par Mgr. Brindle, évêque catholique de Natal, en présence de Lady Solomon et sa famille et de Sir Percy Girouard, de passage à Londres. Parrain et marraine, Sir et Lady Edmund Talbot, frère du duc de Norfolk.

(WHO'S WHO, 1906):—

GIROUARD, LIEUTENANT-COLONEL SIR EDOUARD PERCY CRANWILL, K.C.M.G.: cr. 1900; D.S.O., R.E.; born, Montreal, 26 Jan. 1867; son of Hon. Désiré Girouard; married 1903, Mary Gwendolen, only daughter of Sir Richard Solomon. Educated Royal Military College, Kingston. Entered army 1888; Major, 1899; served Dongola Expeditionary Force, 1896 (despatches, brevet of Major D.S.O., British medal, Khedive's medal with two clasps); Nile Expedition, 1897 (despatches, clasp); railway traffic manager, Royal Arsenal, Woolwich, 1890-95; President of Egyptian Railway Board, 1898-1899 (2nd class Medjidie; served South Africa, 1899-1902 (despatches); Commissioner of Railways, Transvaal and Orange River Colony, 1902-4. Publication: History of the Railways during the War in South Africa. Clubs: Army and Navy, Brook's.

(CANADIAN MEN AND WOMEN OF THE  
TIME,

By MORGAN. 1898:—



(CANADIEN.)

DÉSIRÉ H. GIROUARD, troisième  
fils de Désiré et d'Essie Cranwill, né  
à Montréal le 2 avril 1869—Décédé  
à Altadena, Cal., 31 décembre 1899  
—Inhumé au cimetière de la Côte  
des-Neiges, Montréal, dans le terre  
de la famille.

"GIROUARD, DÉSIRÉ, advocate, is the 3rd son of the preceding by his 2nd wife, Miss Cranwill. Born in Montreal. April 2, 1869, he was educated at the College of Nicolet and at Laval University (B.A. 1887), and graduated B.C.L. with honours, at McGill University 1890. Called to the Bar in the following year, he entered his father's law firm, and on the latter's elevation to the bench, remained with the other partners, the firm name now being Foster, Martin & Girouard. Of marked literary tastes, he gave material assistance to his father in his literary labours, he being joint author with him in 1890 of a new edition of his work on bills of exchange, and, in 1893, translating from the French his monumental work "Lake St. Louis, Old and New illustrated and Cavalier de La Salle". In October 1895, he declined the Conservative nomination for the representation of Jacques Cartier in the House of Commons. He is a R. C. in religion, and married, November 1894, Virginia, daughter of the late Col. Wm. Chambliss, late U.S. Army.—351 Oliver Ave., Westmount, Montreal."



(CANADIEN.)

GEORGES-CHAMBLISS GIROUARD, fils de Désiré H. et de Virginia Chambliss, fille du Colonel Wm. Chambliss, U.S.A., et petite-fille de Georges K. Shoenberger, de Cincinnati. Résidence chez sa mère à Altadena, Cal.



(CANADIEN.)

ERNEST C. GIROUARD, quatrième fils de Désiré et de Edith B. Beatty, fille de Dr. John Beatty, Cobourg, Ont. Né à Ottawa le 28 décembre 1882.—Education: au collège de St. Hyacinthe, P.Q., 1894-1901; chez le professeur de mathématiques à Ottawa, J. Harold Putman, 1901-02; gradué du collège Militaire de Kingston, 1902-05—Ingénieur civil. A présent 1er assistant aux explorations hydrographiques du golfe St. Laurent pour le département de la Marine du Canada.



(CANADIEN.)

HECTOR H. GIROUARD, cinquième fils de Désiré et d'Edith B. Beatty. Né à "Quatre Vents", Dorval, le 19 juillet 1884. Education: au collège de St. Hyacinthe, 1895-1901; à la Sorbonne, Paris, France, et chez un professeur particulier 1901-02; autre professeur particulier à Ottawa, J. Harold Putman, 1902-03. Commis à "l'Imperial Oil", Montréal, 1903-06. A la Cie. Vacuum Oil, Rochester, N.Y., 1er mai 1906.